



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Détails des annulations budgétaires pour la sécurité civile

Question écrite n° 16191

Texte de la question

M. Julien Rancoule interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les annulations budgétaires spécifiques au budget 161 « sécurité civile » au sein de la mission « sécurités ». Cette démarche s'inscrit dans le contexte du décret n° 2024-124 du 21 février 2024, instaurant des annulations de crédits. Suite à l'annonce du ministre de l'économie portant sur une réduction budgétaire de 10 milliards d'euros, mesure confirmée lors de la publication du décret précédemment mentionné, M. le député souhaite connaître le détail précis des projets impactés. Il se concentre particulièrement sur le budget 161 « sécurité civile », qui subit une amputation de 52 766 476 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiement. Cette démarche vise à mieux comprendre les implications concrètes de ces coupes budgétaires au sein de la sécurité civile.

Données clés

Auteur : [M. Julien Rancoule](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16191

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1747

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)